

Séance extraordinaire du 11 novembre 2019

Province de Québec
Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès tenue ce 11^e jour de novembre deux mille dix-neuf (11-11-2019) à 19 h 25 au 1230, rue Principale, à Saint-Étienne-des-Grès.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

M. Robert Landry, maire
M. Richard St-Pierre, conseiller
M. Jocelyn Isabelle, conseiller
Mme Nancy Mignault, conseillère
M. Marc Bastien, conseiller
M. Nicolas Gauthier, conseiller
M. Gaëtan Léveillé, conseiller

FORMANT QUORUM

Renonciation à l'avis de convocation

Les membres du conseil qui sont sur le territoire de la municipalité étant tous présents, ils renoncent à l'avis de convocation prévu à l'article 156 du *Code municipal*.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à dix-neuf heures vingt-cinq (19 h 25) sous la présidence de Monsieur Robert Landry, maire. Madame Nathalie Vallée, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour

Renonciation à l'avis de convocation

Ouverture de la séance

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Abandon de l'aide financière proposée par le programme *Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTU)* – Mise à niveau du système de traitement des eaux usées

Période de questions

3. Clôture de la séance

2019-11-312

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour présenté.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance extraordinaire du 11 novembre 2019

2. Abandon de l'aide financière proposée par le programme Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTU) – Mise à niveau du système de traitement des eaux usées

CONSIDÉRANT que le projet de mise à niveau des étangs aérés a grandement évolué depuis le dépôt de la demande d'aide financière initiale en 2016 au programme *Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTU)* qui consistait principalement en l'ajout d'un 3^e étang aéré et en la mise à niveau du système d'oxygénation;

CONSIDÉRANT que les exigences du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques relatives à la filière de traitement ont changé, ce qui a eu pour effet de doubler les coûts du projet et qu'il est impossible d'obtenir une hausse de l'aide financière provenant du programme *FEPTU*;

2019-11-313

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Nancy Mignault, **appuyée** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès abandonne l'aide financière proposée par le programme *Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTU)*, demande portant le numéro 2016124, à la suite de la prise de connaissance du rapport de conception final de la mise à jour du système de traitement des eaux usées de la municipalité émis le 22 mars 2019 par la firme Les Services EXP inc.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Période de questions

Début : 19 h 26;
Fin : 19 h 26 (pas de question).

3. Clôture de la séance

2019-11-314

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu que la séance soit levée à 19 h 26.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Robert Landry,
Maire

Nathalie Vallée, g.m.a.,
Directrice générale et secrétaire-
trésorière

Je, Robert Landry, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.